



**Les principaux titres du journal du 24/09/2008**  
par Marie-Coralie Fournier

Pollution au pyralène à Cognières (70)

Reste-t-il encore du pyralène dans le sol à Cognières, près de Montbozon, en Haute-Saône ? C'est la question après la disparition d'un transformateur, dans une ancienne usine. Les voleurs auraient vidé ce transformateur du pyralène pour récupérer le cuivre du transformateur. Le pyralène aurait été déversé sur le site. C'est un produit très toxique et cancérigène. L'ancienne usine appartient aujourd'hui à la coopérative agricole INTERVAL.

Un voisin se plaint de cette pollution depuis deux ans. Des analyses sont en cours et le site a été traité la semaine dernière.

**ROBIN DES BOIS**

Association de protection de l'Homme  
et de l'environnement  
14, rue de l'Atlas - 75019 Paris  
01.48.04.09.36

**ROBIN DES BOIS**

Association de protection de l'Homme  
et de l'environnement  
14, rue de l'Atlas - 75019 Paris  
01.48.04.09.36

## CPEPESC © 2007

Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères

### Pollution au PCB de l'Ognon : La vidange d'un ancien transformateur dénoncée à Cognières (70) ! La CPEPESC décide de porter plainte

Le 5 février 2009, les Préfets du Doubs et de la Haute-Saône prenaient un arrêté interdisant la pêche en vue de la consommation des poissons entre Montferney (25) et Montbozon (70). ( Voir page PCB [dans l'Ognon : consommation des poissons interdite sur deux tronçons du cours d'eau](#)).

Cet arrêté faisait suite à des analyses mettant en évidence la présence de polychlorobiphényles (plus connus sous le nom de PCB ou pyralène) dans les sédiments de l'Ognon, avec des taux de concentration considérés comme anormaux puisque bien supérieurs aux seuils d'alerte définis au Plan National PCB.



La pollution semble émaner de l'ancienne usine de Cognières (70) occupée aujourd'hui par la coopérative agricole Interval.

Une visite de membres de la Commission de Protection des Eaux effectuée dernièrement sur les lieux a permis de constater des odeurs désagréables caractéristiques des PCB au niveau d'une petite source émergeant d'un petit chemin à mi-hauteur de la pente boisée située entre l'ancienne usine et le bras de dérivation de la forge de Montagney.

#### Encore un ancien transformateur !

A l'occasion d'une réunion en mairie de Montagney-Servigney le 6 février 2009, l'association a appris que sur le site de l'ancienne usine de Cognières existait un transformateur contenant semble-t-il 400 l d'huile chargée de PCB. Ce transformateur aurait été démonté et le pyralène serait parti dans la nature. Il a très bien rejoint par infiltration les

petites sources de la pente boisée dominant le bras de décharge entre les anciennes forges et la microcentrale hydroélectrique de Montagney. La disparition du transformateur aurait été constatée en avril 2008 selon les déclarations qu'a pu nous faire le maire de Cognières lors de la réunion du 6 février 2009. Ce qui laisse à penser que l'opération n'a pas été effectuée par une entreprise agréée conformément à la réglementation en vigueur. Ceci est d'autant plus grave que les déchets contenant des PCB sont classés comme déchets dangereux dans la nomenclature déchets sous le code 16.02.09.

La présence de telles substances dans les sédiments et sans doute dans la chair des poissons est particulièrement inadmissible et choquante. Elle risque de perdurer très longtemps. D'autre part, on ne connaît pas actuellement, l'importance de cette contamination sur tout le cours aval de l'Ognon.

La Commission de Protection des Eaux a décidé de porter plainte contre X pour pollution, abandon de déchets à risque, mise en dangers de la vie des autres.